

Ce serait du beau !

Autor(en): **V.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **44 (1906)**

Heft 49

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-203832>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ce serait du beau !

LORSQU'ON créa la Compagnie des forces motrices de Joux, des représentants de celle-ci parcoururent les différentes contrées du canton dans lesquelles la nouvelle entreprise allait distribuer la force et la lumière électriques.

Un de ces représentants entre dans une maison foraine. A la cuisine, une bonne vieille paysanne.

— Bonjour, madame, ça va bien ?

— Oh ! mon té oui, ça va, ça va ; bonjour, monsieur.

— Vous savez qu'on va distribuer dans tout le pays la lumière électrique.

— Eh bien oui, j'ai ça entendu dire.

— Voulez-vous l'installer aussi dans votre maison ? Tout le monde la prend. C'est pratique et pas cher.

— Oui... je sais... On dit bien que c'est très commode, qui n'y a qu'à tourner un robinet pour avoir de la lumière.

— Je vous le dis, ma bonne dame, vous ne pouvez vous en passer. Il n'est plus question d'huile ni de pétrole... Allons, je vous inscrist. Combien voulez-vous de lampes et où faut-il les placer ?

— Attendez-voilà, attendez-voilà, monsieur, ça ne va pas comme ça. Et puis, d'ailleurs, y faut que j'en parle à mon homme... Voyez-vous, je suis pas très décidée... Je vous dirai que nous avons à la maison les bouèbes de ma fille, qui est à Lausanne. Vous savez comme y sont, y faut qu'y foutimassent. On peut pas toujours être dernier eux. Y n'auraient qu'à tourner le robinet et toute cette électricité coulerait dans la chambre. Ce serait du propre !... Non, écoutez, ne faites rien pour le moment... On verra... Si on se décide, on vous redira un mot.

A ti là gens d'lo taïro.

PERMETTEZ-NOUS, chers lecteurs, pour une fois, de vous offrir un peu de patois qui ne soit pas de chez nous. Oh ! ne vous effrayez point ; il y a de la parenté, beaucoup de parenté entre ce patois et le nôtre, comme vous le verrez. Il s'agit d'un discours prononcé à Ornans (Franche-Comté), par le docteur Mathey, dans un banquet auquel assistaient de nombreux agriculteurs et vigneron.

Labourous, vigneron, gens d'lo taïro,

Aprai cet mōnsieus q'vous an palai det baïtet, i mō vous palai det gens.

On vous o fai det compliments, vous let meritai ; moi i mō vous fâre det repredjōu en patois : i ai lou dret d'vous dire san qui pansou.

I seû lou gachon d'un vaillou vigneron de Mouthai, i an seû bin fie, i m'en fiatou, i saïjou bin qui n'échappou paï d'lo braguette de Charles X. I o det gens que craillant que c'nest paï det fanet q'lais an fai. Siet, c'est det fanet q'lais an fai et que n'vaillan paï maï maï q'lais ôtret. Let richous, let pôrous echappan tou pa lou maïmou pecu.

Lou premai repredjōu qui mō vous fâre c'est de n'paï palai patois a vôtet pteuts. Lou patois, c'est no languo c'ment lets âtret et pieu bello q'vous n'pensai ; voitet let Picards d'lo Picardie, let Normands d'lo Normandie, let Bretons cāsant lieû patois, et peû let Provençaux n'antu paï su Monsieur Mistral qu'aierit det bellet chôset en patois du Maïdi. I n'fo paï eubiate let Sâgets d'Montbenoit qu'sont det tou malins.

Consârvan nôte patois du canton d'Ounans qu'est bin baï ettou.

Let maïtes d'ecâulo sont qui pou anpanre lou français a vôtet pteuts.

L'âtrou repredjōu qui ai à vous fâre, c'est d'lâissie vôtet grands gachons, vôtet bellet fillet s'en allai dans let grand villet, ebandenai nôtet vlâjōu, pou allai charchie det piacet à Paris, à Bsançon et âtropà. I en o q'veuillan être gen-dârmes, gardiens d'lo paix ; les âtres cochers,

cuisenie, empiaï dans let ch'mins de fâ. Let fillet veuillan être demoiselles de magasins, fanet d'chambre, sans contaï c'tet qu'vant dans let postes et lou télégraphe.

Et bin tout cet gens qui tiran lou diaïlou pa lo co et n'raimaïssan paï un sô, i r'vaïgnan pou meri chie lieû pairans avô det microbes, det grôs peû det pteuts, que mijan lieû foie, lieû fressure, lou cœde, lo rato y encoua lo patouffio ; et peû i raïmargent lou grô mō ; vous saïtet c'ment on l'aïttroppe lou grô mō avô no d'moiselle qu'sepaïte Venus, q'vous fai baï sembiant et q'vous baïlle un cō d'pie u cu ; c'est san qu'on eppaïte un cō d'pie d'Venus.

D'mandaï à mon ami lou docteur Cōlard, se q'ment moi i n'en o paï soignée det centafnet.

Se vous viaïe être heureux restai dans nôtet montaignet, dans notot valô, u grand air, u sreïllou. Avô no bouno soupo ait chō, du lâ, du cōti, du bresi et peu du bon vin d'Ounans, d'Montgesaïe, d'Vuillâfans, d'Lods et d'Mouthai, n'est-on paï bin ? Restai chie vous, n'allai paï dans let grand villet. Conservai vôtet brets pou lo culture. I en ai prou det, vous m'aïtet bin compret.

Vive lo République det vigneron et det labourous !

Le moulin des amours de Gollion.

(Extrait des « Archives suisses des Traditions populaires. »)

LES Archives cantonales vaudoises possèdent un acte de 1432 d'après lequel des arbitres déclarent que le curé de Gollion, Hugues Gandillon, a droit à certaines redevances de la part de Jean douz Vuarnoz, demeurant au moulin des Amours sous Gollion (A. C. V. Titre Lausanne n° 2636). Charrière, dans ses *fiefs nobles de la baronnie de Cossonay*, page 185, mentionne de son côté la vente faite en 1487 par noble Louis de Glérens et Théobalde de Arberg son épouse, du moulin de Gollion, dit moulin d'Amours. Gollion est un hameau situé à 30 minutes de Cossonay (Vaud), sur la route de Morges, à l'ouest de la Venoge, et le moulin dont il est ici question a existé, si nous ne faisons erreur, jusqu'au siècle passé.

Pour expliquer le nom de moulin des amours, une légende nous a été contée. Autrefois, dans le passé, alors que Gollion appartenait aux sires de Cossonay, un jeune seigneur s'éprit de la jolie fille du meunier de ce village. Pareille idylle n'est sans doute point rare. Ce qui l'est davantage, c'est que le jeune homme était honnête et qu'il n'eût point de repos avant qu'il ait pu épouser la meunière. Mais autrefois, pas plus qu'aujourd'hui, les princes n'épousaient des bergères. Les parents de l'amant se refusèrent net à accéder à ses désirs, et si je ne me trompe, ils l'envoyèrent à la croisade, autrement dit ils l'éloignèrent, ce qui est encore un procédé usité de nos jours. Mais l'amoureux n'était pas volage. Il resta fidèle à la meunière et, lorsque la croisade étant terminée, il revint au pays, il retourna vers la meunière aimée. Que firent alors les parents ? Ils cédèrent ; seulement, ils firent payer leur consentement de la renonciation du fils aux biens paternels. Et le jeune homme dut s'installer au moulin de Gollion dont il fit désormais tourner les roues. Et c'est depuis ce moment que le peuple a retenu le nom du « moulin des amours ».

Il est inutile de chercher dans l'histoire, cela va sans dire, la confirmation de cette légende. En 1432, Jean douz Vuarnoz était fils de François, lequel était fils de Perrod douz Vuarnoz, qui tenait déjà le moulin des amours.

Rappelons à ce propos l'existence à Lausanne, au quartier de Jarrettaz, — dont le nom a été dénaturé en Georgette, — d'une « fontaine d'amour » que l'on voyait encore en 1870 à la rue appelée aujourd'hui Villamont-dessous. Le

Vieux Lausanne de M. Ch. Vuillermet en reproduit un dessin datant de l'année 1830-1840.

M. R.

Pauvre Vinet ! — Cueilli dans une conversation.

X. — Si Vinet revenait se promener sur Montbenon, que dirait-il en voyant sa statue ?

Y. — Ce qu'il dirait ? Je le sais bien :

« Penser qu'après m'être donné tant de peine pendant ma vie pour pondre des livres, je me vois condamné pour des siècles à en pondre encore après ma mort, et en pierre, par dessus le marché ».

X.

La semaine-atractions.

Théâtre. — Voici le programme de la semaine : Dimanche 9, Matinée, *Mademoiselle de la Seiglière* ; *Le Contrôleur des wagons-lits*. — Soirée : *La grande Famille*, drame tout nouveau, de M. Arquillière. — Mardi 11, Représentation populaire. — Jeudi 13, pour la première fois à Lausanne, *Heureuse*, Comédie en 3 actes, de MM. Maurice Hennequin et Paul Billaud. — Dimanche 16, matinée, à 2 h. ; Soirée, à 8 h., *Les Passagères*, *Prête-moi la femme*.

Kursaal. — Vendredi, en soirée de gala, ont débuté : *Lina Landi*, chanteuse internationale ; *Les Grisantos*, nouveauté artistique ; *Gibert*, chanteur comique. — *Tom Butler*, cyclistes comiques.

Deux pièces nouvelles : *Celle qu'on n'épouse pas*, du répertoire de la Comédie-Française, par Paul Alexis, et *Le Cœur d'Angélique*, du Théâtre Antoine, par Ed. Guireau.

Le spectacle sera terminé par une série de vues nouvelles au *Vitographe*.

Dimanche, à 2 h. ; matinée avec l'attrayant programme ci-dessus.

L'Assommoir. — Nous avons eu vendredi une excellente représentation de cette célèbre pièce, par le *Théâtre du Peuple*. Nos artistes-amateurs ont rendu aussi bien qu'ils le peuvent des personnages tout spéciaux et qui sortent absolument du cadre habituel. La mise en scène est très soignée. C'est un succès. — Mardi, deuxième représentation.

Choralia. — C'est ce soir, au Théâtre, qu'a lieu le grand concert annuel de la *Choralia*, qui n'est plus un simple orchestre de mandolines et de guitares, mais une véritable « *Estudiantina* ». Le programme est des plus riches et des plus variés. MM. Meersson, violoniste et violoncelliste, M. Mauber, pianiste, M^{lle} Vasse et MM. Neuillet et Devers, artistes du Théâtre, prêtent leur concours à cette soirée.

Belles-Lettres. — Lundi et mercredi auront lieu, au Théâtre, les soirées annuelles de Belles-Lettres.

Au programme : un *prologue*, composé par quelques bellétriers ; une nouveauté pour Lausanne, *L'Esprit de contradiction*, comédie en un acte de Dufresny ; *Le Distrait*, comédie en 5 actes, en vers, de J.-F. Regnard.

La boisson

est pour notre bien-être corporel et intellectuel presque aussi importante que le manger et ce qui est le plus important, c'est de savoir ce que l'on boit. Le café et le thé exercent à la longue des effets plus ou moins nuisibles sur notre organisme, entendu que, selon les cas, on ressent ou une trop grande chaleur, ou de l'énerverment, ou des maux d'intestins. La seule boisson qui, tout en ayant un goût agréable, reste inoffensive pour chacun, sans distinction d'âge ni de l'état corporel et qui est favorable à la santé de tous, c'est le... Café de malt Kathreiner.

AVANTAGES PARTICULIERS de la publicité dans le CONTEUR VAUDOIS

1° Lecteurs nombreux et de joyeuse humeur.

2° Accès dans les familles, cercles, cafés, etc.

3° Huit jours en lecture.

4° Attention certaine du lecteur, le nombre des annonces étant restreint.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Hovard.

Ami FATIO, successeur.